



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023, 8 H 45 MAISON GARTH

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AUTORISATION DE SIGNATURE – Lettre d'entente 2023-04 – SCFP section locale 3134 (employés de bureau)
4. NOMINATION – Directeur adjoint du Service des travaux publics et infrastructures – Monsieur Louis Dumas
5. EMBAUCHE – Directrice des services juridiques et greffière
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.